



ACCUEIL DE LOISIRS DE LORGUES

ANNEE 2018-2019



Pôle Enfance/Jeunesse : 04.94.67.66.92 / 06.03.39.07.55 Mail : pole.ej@lorgues.fr

Accueil Collectif de Mineurs : 04.94.85.44.82/06.28.63.39.11/06.25.12.73.69
clsh@lorgues.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE ENFANT

Nom : Prénom : Sexe : Féminin Masculin
Date de naissance : Lieu de naissance : Classe : Ecole :
N° de sécurité sociale d'affiliation de l'enfant :
Centre de sécurité sociale : Régime :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Situation familiale : Célibataire Marié Divorcé Veuf/ve Reconstitué Concubinage
Responsable de l'enfant : Père Mère Tuteur

Coordonnées du responsable légal

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

C.P. : Ville :

N° de tél domicile :

N° portable :

Profession :

N° de tél du travail :

N° de Sécurité Sociale :

Régime :

N° d'allocataire :

Quotient Familial :

Coordonnées de l'assurance Responsabilité Civile :

N° d'assurance :

Coordonnées de l'autre parent

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

C.P. : Ville :

N° de tél domicile :

N° portable :

Profession :

N° de tél du travail :

N° de Sécurité Sociale :

Régime :

N° d'allocataire :

Quotient Familial :

Coordonnées de l'assurance Responsabilité Civile :

N° d'assurance :

AUTRES RENSEIGNEMENTS

En cas de séparation, le parent n'ayant pas la garde, est-il autorisé à récupérer l'enfant : **OUI** **NON**

Personnes à prévenir en cas d'urgence (autres que les parents)

Nom et prénom :

N° de téléphone :

Nom et prénom :

N° de téléphone :

Nom et prénom :

N° de téléphone :

Personnes autorisées à récupérer l'enfant

Nom et prénom :

N° de téléphone :

Nom et prénom :

N° de téléphone :

Nom et prénom :

N° de téléphone :

DECLARATION DU RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné (e) Mme/Mr : Père Mère Tuteur

Déclare que :

1. Mon enfant vient –il pour la première fois ? **OUI NON**
2. Mon enfant sait-il nager les 25 m (fournir diplôme) ? **OUI NON**
3. J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui à partir de 16h30 ? **OUI NON**
4. J'autorise l'accueil de loisirs à transporter mon enfant en véhicule (minibus et autocar) :
OUI NON
5. Nous proposerons à votre enfant des mini-camps, avec camping et différentes activités à thématique sportives (encadrées par des Brevets d'Etat). J'accepte que mon enfant parte en mini-camp : **OUI NON**
6. J'autorise la direction à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les soins d'urgence suivant les prescriptions du médecin et je m'engage à payer les frais médicaux et pharmaceutiques, d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale éventuelle : **OUI NON**
7. J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités de l'accueil de loisirs et certifie qu'il ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique des activités :
OUI NON
8. J'autorise expressément et sans contrepartie l'accueil de loisirs sans hébergement municipal de Lorgues à utiliser sur tous support les photos de mon enfant qui pourraient être prises au cours du séjour : **OUI NON**
9. Merci de nous indiquer votre médecin traitant :
Nom : Téléphone :
Adresse :
10. régime alimentaire particulier : **OUI NON** si oui lequel

Je certifie exact tous les renseignements portés sur ce document

Fait à, le Signature obligatoire.....

DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Dossier enfant- Fiche sanitaire complétée et photocopie des vaccins, si l'enfant n'a pas de vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication. Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.- Justificatif de domicile, datant de moins de 3 mois (Taxe d'habitation, taxe foncière, quittance EDF, loyer). | <ul style="list-style-type: none">- La copie du jugement de divorce donnant la garde de l'enfant.- La copie du n° d'allocataire CAF et / ou justificatif- L'attestation d'assurance scolaire : responsabilité civilePour le calcul de la participation familiale :- dernier avis d'imposition, ou de non-imposition, et les 3 derniers bulletins de salaires |
|--|---|

RAPPELS

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles et seront payées d'avance. Avant le 17 de chaque mois, les familles doivent remettre au pôle Enfance/Jeunesse une fiche mensuelle d'inscription dûment complétée et accompagnée du règlement. Toute inscription sera validée après paiement et retour du dossier complet de l'enfant.